

Agence postale



L'agence postale de Ruffey-lès-Echirey est fermée jusqu'au lundi 4 janvier 2016 inclus.

Les colis et les instances sont à la poste de Saint Julien (horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Virginie aura le plaisir de vous retrouver dès le 5 janvier à partir de 16 heures.

Recensement

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



Gazette des NAP

Madame Virginie NIEL, responsable des NAP, depuis le 2 novembre dernier, a créé la gazette des NAP visible à l'école maternelle et envoyée aux parents par courriel.

En voici un aperçu : SEMAINE 6 (Du 07 au 10 Décembre)

Cette semaine, les enfants ont pu créer des castelets pour jouer avec les marionnettes. Ils ont commencé à faire la maison de paille avec de la peinture et de la paille qui a été agrafée sur le carton.



Les enfants ont joué avec les différentes marionnettes pour qu'ils imaginent leurs histoires.

Julien est venu avec un micro et les enfants ont pu chanter.



Quant à Léa, elle est venue avec Funny, un autre Colley, qui est le chef de la tribu dans laquelle se trouve Gizmo.

Le jeudi, nous avons fait de la relaxation et des jeux de mimes.



Les nouvelles de Ruffey-lès-Echirey

N°8 décembre 2015

A noter

- **9 janvier à 17 heures**, fête du sapin devant la mairie (vous pouvez déposer vos sapins à côté de l'atelier municipal à partir du 28 décembre) : vin chaud, chocolat chaud, châtaignes grillées, papillotes
- **15 janvier à 15h00**, atelier jeux à la Taverne
- **22 janvier à 19h00**, vœux du Maire à l'ERL
- **29 janvier à 20h30**, soirée contes par Sylvaine BEUCHOT à l'ERL
- **06 février à 11h30**, accueil des nouveaux arrivants (inscription à la Mairie au 03.80.32.07.07)
- **06 février à 20 h30**, concert celtique (groupe LEMONFLY) à l'ERL. Achat des billets à la mairie, dès janvier. Tarif : 8€ adultes, 4€ de 12 à 16 ans.
- **Début février**, des plaquettes concernant les entreprises, les commerces et les sports pratiqués dans la commune seront disponibles à la Mairie.
- **04 et 05 mars, 11 et 12 mars à 20h30**, à l'ERL, représentation théâtrale « Les 2 boules de Cristelle » par la troupe du TFAI (association à but caritatif).

Rappel d'urbanisme

UNE DECLARATION PREALABLE (CERFA n°13702*03) est requise pour

- ✦ **créer une surface** entre 5 et 40m² de plancher ou d'emprise au sol *sauf si* la surface totale de la construction atteint plus de 170 m² (dans ce cas, un permis de construire doit être déposé).
- ✦ **changer de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.
- ✦ **construire** une piscine entre 10 et 100m² couverture inférieure à 1m80, une clôture, un abri de jardin à partir de 5m², etc...
- ✦ **modifier l'aspect initial** d'un bâtiment exemple :
 - remplacement de porte ou de fenêtre par un autre modèle,
 - percement de nouvelle fenêtre,
 - choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade,
 - isolation par l'extérieur,
 - changement de toiture,
 - ravalement de façade, etc....

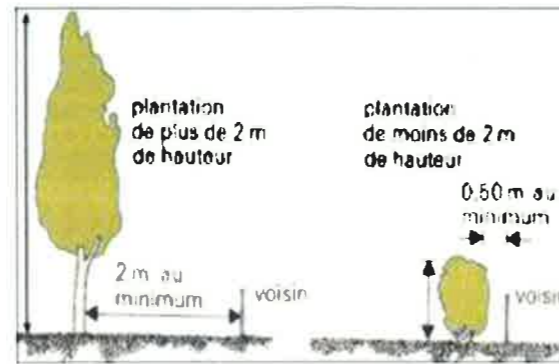
UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE (CERFA n° 13406*03) est requise pour

- ✦ une nouvelle construction,
- ✦ la création d'une surface de plancher supérieure à 40m² ou ajouter entre 20 et 40m² ayant pour effet de porter la surface totale de la construction existante au-delà de 170m² (un architecte est obligatoire au-dessus de 170m²).

Vous pouvez télécharger les formulaires CERFA sur le site www.service-public.fr ou venir les chercher à la mairie ; ils sont à rapporter à la mairie qui enverra à la DDT pour instruction. L'urbanisme à Ruffey-lès-Echirey est soumis à un PLU, visible en mairie ou sur le site web <http://www.val-de-norge.fr/ruffey-les-echirey>.

Plantations

Rappel des règles pour la plantation d'arbustes en limite de propriété sauf règlement plus restrictif du PLU suivant la zone.



Illuminations de Noël

La commune a commencé d'investir dans les illuminations du village : place de la mairie, rue des Ecoles, rue Marguerite Mutin...



Désherbage

La commune va être confrontée, comme les autres, aux contraintes de l'emploi de produits zéro phytosanitaire au 1^{er} janvier 2017 et doit donc s'orienter vers une démarche raisonnée de désherbage pour l'entretien de ses espaces publics sauf les cimetières. Il existe des solutions alternatives à l'emploi des pesticides chimiques. De plus, l'interdiction n'est pas totale puisque « les produits autorisés en agriculture biologique, les produits de biocontrôle et les produits à faible risque ».

Jardin partagé

Un très « joly » projet

Certifié en permaculture appliquée, Alain Joly vous invite à le rejoindre pour la création d'un jardin productif et écologique au cœur de notre village.

Quel que soit l'âge et le niveau de connaissance en jardinage de chacun, vous découvrirez ensemble comment concevoir et aménager un espace jardin, les pratiques de la culture en synergie, la préservation des écosystèmes, favoriser la biodiversité, composter, accueillir la faune, etc.

N'hésitez pas à le contacter par mail à « jolyjardinage@laposte.net » ou par téléphone au 07.80.03.59.66 pour tous renseignements sur ce projet.



Stockage des déchets verts

La commune dispose d'un lieu de stockage des déchets verts géré par les agents municipaux. Ces déchets servent à faire du compost. Ce site est interdit aux particuliers. Un arrêté ayant été pris, tout dépôt illicite sera susceptible d'être sanctionné. Une barrière vient d'être posée. Deux déchetteries, proches de la commune, sont à votre disposition, l'une à Saint Julien et l'autre à Norges la Ville.



Entretien des trottoirs

Les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les trottoirs devant leur propriété afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage des piétons.

Lors de la chute des feuilles, les propriétaires ou locataires sont tenus de dégager les trottoirs qui sont encombrés. Il est interdit de jeter les feuilles sur les espaces publics, notamment sur la chaussée ou dans le caniveau. Elles doivent être ramassées par les riverains et évacuées selon la réglementation existante (ramassage des déchets végétaux ou apport à la déchetterie).

Par temps neigeux, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige ou racler le trottoir en dégageant celui-ci autant que possible. En aucun cas, la neige ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Par temps de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler la glace, et de répandre du sel, du sable ou de la sciure sur le trottoir afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons. En aucun cas, la glace ne doit être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Règles de vie avec nos amis les chiens

Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse. Pour le confort de tous, ne laissez pas un chien faire ses excréments contre les murs, sur les trottoirs et les espaces verts. La personne qui en a la garde doit conduire son animal dans un caniveau. Lorsque, malgré les précautions prises, un chien fait ses excréments solides sur un trottoir, la personne qui en a la garde doit ramasser les excréments et les évacuer dans une poubelle.

Les personnes qui détiennent un ou des chiens sont responsables de la gêne que ces animaux sont susceptibles d'apporter à la tranquillité publique. Elles doivent en particulier prendre toutes précautions pour éviter les aboiements dont la durée, l'intensité et la répétition sont de nature à troubler le voisinage.





NAISSANCES

- 22/11/2015 Faustin DOMAINE
- 12/11/2015 Titouan HERRINGER
- 03/10/2015 Valentin ALLER
- 20/09/2015 Soline, Fabienne, Capucine MORAIN
- 10/09/2015 Léandre, Jean Louis BELIN
- 29/08/2015 Adam, Mohamed, Hassan KARYM
- 28/07/2015 Elyas, Amir FORMET
- 24/07/2015 Lilou, Brigitte, Christine HERRBACH
- 26/05/2015 Nael PACOTTE
- 11/05/2015 Monia BERGUIGA
- 13/04/2015 Lise, Patricia, Marie MARTINOTY
- 06/04/2015 Colin, Pierre-Jacques, Jean-Claude CORNU
- 07/03/2015 Benjamin COUR
- 01/03/2015 Philomène, Marie, Gabrielle WEBER AUMAR
- 02/01/2015 Lola, Marie DE ROJAS

MARIAGES

- ♥ 19/09/2015 Franck ESTIVALET et Patricia ECARNOT
- ♥ 08/08/2015 Damien GAY et Gaëlle ETHEVENOT
- ♥ 04/07/2015 Pierre-Hugues CHAILLOT et Magali LEMUNIER
- ♥ 20/06/2015 Julien CLERC et Sonia BOUTERHTE



DECES

- 22/12/2015 Mme MARTIN, veuve MAROT, Madeleine
- 10/10/2015 M VOIRET Michel
- 05/10/2015 M PELLET Pierre
- 19/09/2015 Mme COUDOR, veuve GEORGET, Jacqueline
- 16/09/2015 M LAURAIN Michel
- 06/07/2015 M PIOT Alain
- 02/05/2015 Mme DEREPAIS Michèle
- 11/02/2015 M BELIN Jean-Louis
- 29/12/2014 M JUAYS Robert



*Joyeuses Fêtes
de fin d'Année*

*Que 2016 soit une année de paix, de
bonheur et de santé !*

*Madame le maire et l'équipe
municipale*

Visite Cuisine Estredia

Soucieuses de la qualité des repas de la cantine scolaire, Madame le Maire, deux adjointes et une représentante de l'ADMR ont rendu visite au prestataire « Cuisine Estredia » situé à Saint Rémy (70) qui confectionne et livre les repas de 250 établissements dont ceux de la CdC Val de Norge. La visite a été très intéressante, la petite délégation a reçu réponse à toutes les questions posées et a visité les locaux souhaités. Il a été constaté que les règles d'hygiène étaient bien respectées sur toutes les chaînes de la préparation à la livraison.



Rencontre avec de jeunes rufféens

Madame le maire a rencontré un groupe de jeunes (filles et garçons), de 10-11 ans, désireux de travailler sur différents projets qu'ils souhaiteraient voir se réaliser. La prochaine rencontre devrait avoir lieu le 28 décembre avec Madame GUERIN, adjointe et membre de la commission « enfance et jeunesse » au sein de la CdC Val de Norge, Monsieur PHILIPPE, adjoint.

Repas des aînés

Le repas des aînés s'est tenu samedi 12 décembre : grand moment de convivialité, de bonne humeur et de partage pour les 81 personnes présentes. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce succès.

